

CARTE SUR

Tout ce qui se passe à La Table est dans...

T”TABLE

AU VERDELLET, FEVRIER 2015

Bulletin municipal de La Table :

Rédaction : Mathilde ANSTETT - Claude BAUER - Alain BORREDON - Bernadette LAHAYE - Brigitte MAURAZ - Serge MICHELLAND - Jacky MOUTARD - Hervé VICHÉRY - Mairie de La Table,

Crédit photo : Claude BAUER - Alain CUQUAT - Anthony FASCHINGER - Brigitte MAURAZ et Thierry FERRACHAT (correspondants Dauphiné Libéré) - Jacky MOUTARD - Hervé VICHÉRY - Mairie de La Table,

Impression : Imprimerie de Savoie

Tirage : 350 exemplaires - Janvier 2016



Le Mot du Maire

Tableraines, Tablerains,



2015 qui s'achève demeurera dans les mémoires comme une année bien sombre marquée par des attentats fomentés par des individus nourris d'une idéologie en complet décalage avec notre approche sociétale.

Quelle démarche religieuse, ou philosophique, peut conduire au XXI^e siècle à attaquer un journal satirique, à déclencher des actions criminelles simultanées en région parisienne aux abords d'un stade, à des terrasses de cafés ou dans une salle de spectacle ? tout ceci dépasse l'entendement.

Combien ont été visionnaires nos ancêtres auteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en adoptant la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Visionnaires aussi, les rédacteurs de la loi de 1905 gravant dans le marbre la séparation de l'Eglise et de l'Etat, concrétisant la laïcité qui doit engendrer la tolérance.



L'esprit de ces textes traverse les époques sans prendre une ride en demeurant le fondement même de notre société. **A ce titre, ce socle doit être préservé d'une manière intransigeante.**

Malgré ces deux périodes de terreur, 2015 s'achève sur une note d'optimisme avec l'accord conclu lors de la réunion de la COP 21. Il était temps !

Pour notre commune, vous trouverez dans les pages suivantes l'état de ses finances, les faits marquants, ce qui a été réalisé et les projets pour l'année à venir.

Les fusions évoquées dans le bulletin précédent se sont concrétisées à l'exception de la fusion de notre commune avec les voisines !!! Pour combien de temps avec le vent des réformes qui souffle en permanence et souvent en changeant de cap ! Avons-nous les moyens de résister aux bourrasques ?



Pour 2016, je vous adresse au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, tous mes vœux de bonne année sans oublier celles et ceux qui souffrent, sont dans la peine, la solitude ou le désarroi.

Bien à vous,
Jean-François CLARAZ

SOMMAIRE :

Mot du Maire : page 2

Etat-Civil : page 3

Budget : pages 4 --6

Travaux : pages 7-8

Vie scolaire : page 9

Environnement : pages 10-14

Média : page 15

Santé : page 16

Animations 2015 : pages 17-21

Vie associative : pages 22-25

Traditions : pages 26-28

Calendrier des animations 2016 : page 29

Coin du cuisinier : page 30

Infos pratiques : page 31

ETAT CIVIL



Naissances :

Kilian BARBAZ de Damien et Jennifer SIMIAND, le 15 mai 2015, domiciliés bâtiment SEMCODA, Le Villard,

Alice CAUX de Antony et Audrey OUILLON, le 20 juin 2015, domiciliés La Provençère,

Louane GIROUD de Grégory et Anaïs GRAND, le 9 juillet 2015, domiciliés Les Meiniers,

Mathieu LORANT de Benoît et Stéphanie LADAME, le 15 août 2015, domiciliés Lonsemard,

Kaeli NOVEL-CATIN de Cédric et Laëtitia ARNAUD-GODDET, le 27 septembre 2015, domiciliés bâtiment SEMCODA, Le Villard.



Félicitations à Bernard THOMAS, conseiller municipal, grand-père et « pépé » bis !

.....

Mariage :

le 9 mai 2015,

Nadège MOUTARD
et Jean-Romain SIBUE.

Nadège, native de la commune et Jean-Romain, originaire de St Jean de Maurienne, sportif, passionné de montagne et de vélo, amateur des cols savoyards et particulièrement du Grand Cucheron, reliant la Vallée des Huiles à La Maurienne !!!...activités qu'il partage avec Nadège.



Décès :

Patrick SCHMITT le 7 février 2015. Arrivé au Défay, après avoir vécu de nombreuses années en Isère, il avait choisi ce lieu pour la richesse de son environnement. Passionné par la nature, adhérent de la Ligue de Protection des Oiseaux, il était bouillonnant de projets et aurait pu apporter beaucoup à la collectivité. Malheureusement, le destin en a décidé autrement.



Marie-Thérèse RAFFLE le 30 juin 2015. (cf page 17)

.....

Bienvenue aux nouveaux habitants :

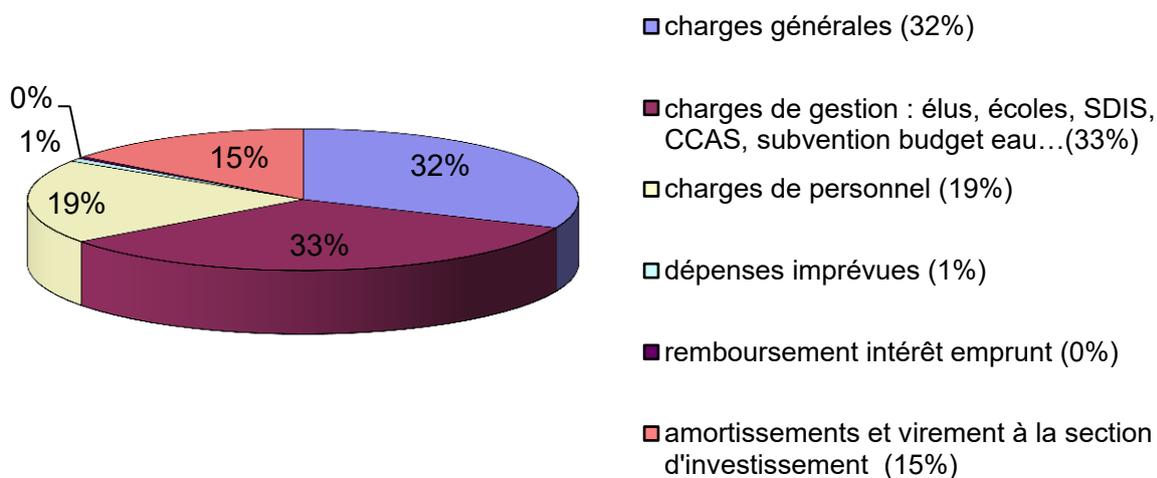
Sandra et Quentin LOVET (Lonsemard),
Alicia TONI (Le Villard),
Sylvie et Bruno PERRINET (Les Boissards),
Nathalie et Olivier LY (Les Curtets),
Mickaël DROUET et Sylvie LAURENT (Les Curtets),
Mr ROUPIOT et Mme DUPART (Le Villard),
Jean-Jacques DELPLANQUE (Le Villard),
Daniel ZANIN (Les Landaz)



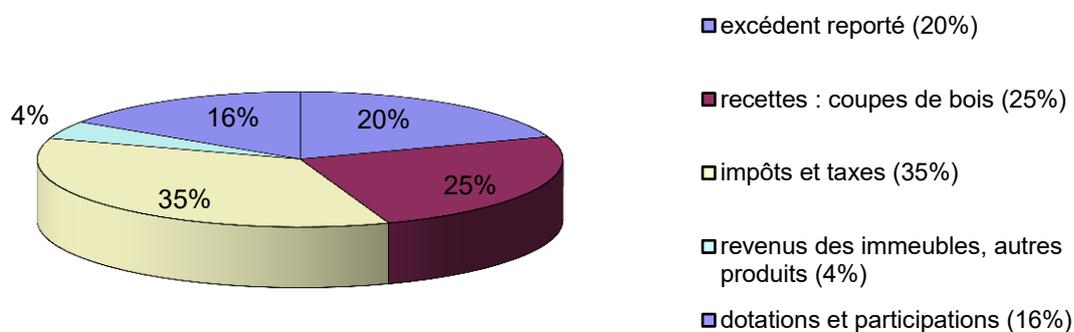
Le Budget Primitif 2015 du BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES	
charges générales (32%)	146 900.00
charges de gestion : élus, écoles, SDIS, CCAS, subvention budget eau...(33%)	155 134.00
charges de personnel (19%)	89 720.00
dépenses imprévues (1%)	3 500.00
remboursement intérêt emprunt (0%)	2 000.00
amortissements et virement à la section d'investissement (15%)	68 484.00
TOTAL	465 738.00

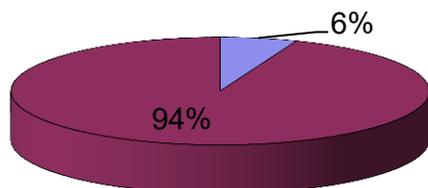


FONCTIONNEMENT RECETTES	
excédent reporté (20%)	91 388.41
recettes : coupes de bois (25%)	116 095.00
impôts et taxes (35%)	164 964.59
revenus des immeubles, autres produits (4%)	20 000.00
dotations et participations (16%)	73 290.00
TOTAL	465 738.00



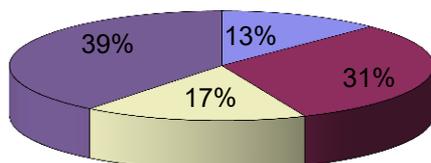
Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES	
Remboursement d'emprunt (6%)	9 600.00
Travaux d'investissement (94 %)	151 748.00
TOTAL	161 348.00



- Remboursement d'emprunt (6%)
- Travaux d'investissement (94 %)

INVESTISSEMENT RECETTES	
solde d'investissement reporté (13%)	20 031.20
virement de la section de fonctionnement (31%)	50 300.00
réserves, TLE, FCTVA, amortissements (17%)	27 516.80
Subventions état, conseil général (39%)	63 500.00
TOTAL	161 348.00

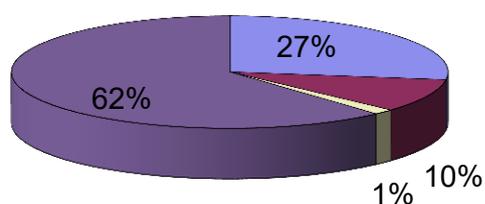


- solde d'investissement reporté (13%)
- virement de la section de fonctionnement (31%)
- réserves, TLE, FCTVA, amortissements (17%)
- Subventions état, conseil général (39%)

Le Budget Primitif 2015 du BUDGET EAU

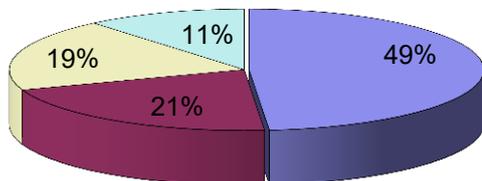
Section de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES	
charges générales entretien et réparation, analyses eau, (27%)	19 800.00
redevances agence eau (10%)	7 000.00
remboursement intérêt emprunt (1%)	1 100.00
amortissements et virement à la section d'investissement (62%)	44 868.00
TOTAL	72 768.00



- charges générales entretien et réparation, analyses eau, (27%)
- redevances agence eau (10%)
- remboursement intérêt emprunt (1%)
- amortissements et virement à la section d'investissement (62%)

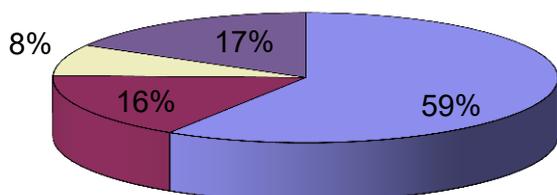
FONCTIONNEMENT RECETTES	
vente eau, manœuvre de vannes (49 %)	35 374.23
subvention équilibre de la commune (21%)	15 263.00
excédent réporté (19%)	14 062.77
amortissements (11%)	8 068.00
TOTAL	72 768.00



- vente eau, manœuvre de vannes (49 %)
- subvention équilibre de la commune (21%)
- excédent réporté (19%)
- amortissements (11%)

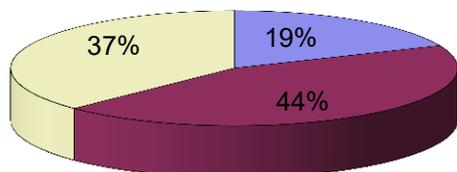
Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES	
Travaux d'investissement (59 %)	61 000.00
Remboursement d'emprunt (16%)	17 000.04
amortissements et écritures budgétaires (8%)	8 068.00
Déficit d'investissement reporté (17 %)	17 316.96
TOTAL	103 385.00



- Travaux d'investissement (59 %)
- Remboursement d'emprunt (16%)
- amortissements et écritures budgétaires (8%)
- Déficit d'investissement reporté (17 %)

FONCTIONNEMENT RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement (19%)	19 243.00
réserves, TLE, FCTVA, amortissements (44%)	45 542.00
Subventions état, agence eau (37%)	38 600.00
TOTAL	103 385.00



- Virement de la section de fonctionnement (19%)
- réserves, TLE, FCTVA, amortissements (44%)
- Subventions état, agence eau (37%)

ENCOURS DE LA DETTE AU 31.12.2015 :

Prêt – année de souscription	Montant souscrit	Capital restant dû au 31.12.15	Echéance en
Réhabilitation logement auberge - 2002	51 070,42 €	4 097,98	2016
Travaux eau - 2007	150 000,00 €	26 779,66	2017
Travaux église - 2009	60 000,00 €	32 497,34	2021

PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2015 :

Renouvellement de la conduite d'eau potable du cimetière à La Carrière par l'entreprise



TRUCHET de St Jean de Maurienne pour 60 708 € T.T.C. (subventionnés par le Ministère Intérieur (11 100 €) et par l'Agence de l'eau (17 028 €).

Merci au Syndicat des Eaux de La Rochette et à son personnel (Théo FERNANDEZ) pour d'avoir assuré gratuitement la maîtrise d'œuvre de ce chantier.



Réparation de la route forestière des Parelles en cours par l'entreprise DUVERNEY de St Jean de Maurienne, sous maîtrise d'œuvre O.N.F.



Diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux (groupement de commandes Communauté de Communes Cœur de Savoie) par le cabinet ACE BTP pour 1 290 € T.T.C.

Mise aux normes de l'assainissement des gîtes par l'entreprise PMN T.P. pour 21 930 € T.T.C. et **de l'auberge communale** par Roux Latour & Rolland T.P. pour 12 980 € T.T.C.



Subventions Agence de l'Eau : 12 000 €



Pose de luminaires aux Curtets et au Faud par l'entreprise DSE pour 840 € T.T.C.

Marquage des arrêts bus scolaires par SIGNATURE pour 830 € T.T.C.

Réparation de la table de pique-nique au Villard par l'entreprise FORAY pour 150 € T.T.C.

Réparation gracieuse du plancher (accès clocher) de l'église par Michel FORAY.

Abri bus La Ravoire, fabrication et pose par l'entreprise Mercier et Roux Latour & Rolland T.P. pour 2 296 € T.T.C.

Subvention 1 200 € de Cœur de Savoie

Remerciements pour la mise à disposition gracieuse du terrain par Mr et Mme MASSETTI.



Reprise de l'alimentation du bassin du Chef-lieu : 3 000 € T.T.C.



Remerciements à la famille d'André FORAY, qui a permis la traversée de sa propriété.

Un coup de chapeau à tous les bénévoles qui ont participé à la réalisation de ce chantier malgré la forte canicule !!!

« Ils sont venus donner,
Un coup de main, un coup de pelle,
Un coup de godet, un coup de truelle,

Un coup de marteau-piqueur,

Un coup de sueur.

Ils sont venus de leur temps pour qu'à nouveau coule l'eau, limpide et pure, halte des randonneurs sur la route des cols. Ce n'était rien, qu'un petit rien, juste quelques heures données pour un simple filet d'eau. Et pourtant, l'eau, c'est notre être intime qu'elle constitue. Et pourtant, cette solidarité, c'est la vie même du lien social qu'elle perpétue. En faisant couler l'eau, nous avons donc aussi fait resplendir un peu de vie. Et nous avons même fait plus, puisque nous avons mis à jour les anciennes canalisations de bois, vestige du génie de nos pères dont la mémoire nous avait échappé en ce siècle pressé. En faisant couler l'eau, nous avons finalement honoré et nos pères et nos enfants, comme un pont enjambant le fleuve des générations. » Alain Borredon



Réparation du réservoir des Fugains et suppression d'un poteau incendie aux Vêrollets par l'entreprise TRUCHET pour 3 300 € T.T.C.

Poteaux incendie : mise en peinture et numérotation par l'employé communal

« Périmètre de protection » au niveau du réservoir de La Provenchère par l'employé communal.

Extension du réseau pluvial au Villard de La Table : 6 336 € T.T.C par Roux Latour & Rolland T.P. (remerciements à Mr et Mme CUQUAT pour avoir facilité le passage de la canalisation sur leur propriété)

Entretien de la voirie communale par SER TPR pour 17 600 € T.T.C.

TRAVAUX ENVISAGES EN 2016 - SELON RESSOURCES :

- Eau potable :
 - protection des périmètres de captage (procédure en cours).
- Accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite.
- Voirie / réseaux :
 - dénomination des rues, numérotation des habitations,
 - réseau pluvial à l'entrée du Chef-lieu (reste à réaliser).
- Environnement :
 - broyage sur l'alpage du Champet
- Sécurité :
 - réalisation d'un abri bus à Repidon,
 - démolition de la grange à Repidon,
 - réparation du mur de soutènement de la voie communale des Landaz,
 - renforcement du mur de soutènement central du cimetière,
 - sécurisation du Villard,
- Communication :
 - mise en œuvre du site internet « latable-savoie.com » par Bernard THIABAUD et Pascal BORDENAVE.

LA VIE SCOLAIRE

La rentrée 2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions pour les 50 écoliers de notre commune répartis dans 4 établissements :

- à Villard-Sallet, 21 enfants,
- au Bourget-en-Huile, 13 enfants,
- à Presle, 9 enfants,
- à La Rochette, 7 enfants.

Les coûts par enfant s'établissent selon la fourchette ci-dessous :

maternelle : 900 € / 1 100 €

primaire : 320 € / 420 €



Le rythme « de croisière » semble être trouvé pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) Globalement l'organisation, la prise en charge et le travail effectué par les intervenants donnent satisfaction.

A VILLARD SALLET sont proposées des activités diverses et variées : théâtre, chant , zumba, cirque patchwork , image et cinéma, lecture (association « lire et faire lire »), sport, etc ... Elles sont encadrées par des bénévoles et du personnel rémunéré.

Au BOURGET EN HUILE, les enfants ont pu réaliser des dessins, des activités extérieures et du théâtre.

A PRESLE sont proposés : le cirque, l'accro sport, le théâtre (marionnettes).

Le coût de fonctionnement de ces NAP est facturé modestement aux parents car les communes ne peuvent pas supporter intégralement cette nouvelle charge financière.

Le groupe scolaire de VILLARD SALLET a projeté des sorties raquettes et ski de fond pour lesquelles les bénévoles seraient les bienvenus et une excursion au Hameau du Père Noël à ANDILLY (Haute-Savoie).

L'école du BOURGET EN HUILE prévoit une classe découverte pour les élèves de petite section de maternelle jusqu'au CE1 de 1 nuit et 2 jours dans une yourte : 4 élèves sont inscrits.

Pour les élèves de CE2 au CM2 une classe de mer est envisagée et 9 élèves sont intéressés.

Nous souhaitons à tous les élèves, les enseignants et tout le personnel une bonne année scolaire.

Michèle ROYBON



ENVIRONNEMENT

EAU POTABLE

Tarifs 2016

Abonnement	25,00 €
Location de compteur	15,00 €
Prix du m ³ d'eau	1,15 € à compter du 15.05.16

(appliqué pour la tarification 2017)



Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public Eau Potable est consultable en mairie.



En payant votre facture d'eau, vous protégez l'eau

14 % du montant de votre facture d'eau est un impôt de solidarité pour l'eau. Il permet que chaque Français où qu'il soit ait un accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Concrètement vous payez sur votre facture **0,043 c€** par litre d'eau du robinet qui est confié à une **caisse de solidarité** appelée « **agence de l'eau** », établissement public de l'État dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle réinvestit en subventions aux collectivités pour traiter les eaux usées et mettre aux normes les stations d'épuration (157 M€/an), renouveler les réseaux d'eau potable fuyards et économiser l'eau (44 M€/an), protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates (48 M€/an), restaurer le fonctionnement naturel des rivières (69 M€/an) pour que l'eau reste bonne.

Grâce à cette fiscalité sur l'eau,

-  le parc des **stations d'épuration** des grandes villes est désormais **aux normes**, ce qui a permis de diviser par 10 en 20 ans la pollution des rivières par les rejets domestiques. Les efforts portent maintenant sur les stations d'épuration des communes rurales.
-  des **aides sont données aux agriculteurs** pour arrêter les pollutions par les pesticides et les nitrates dans les zones où est puisée l'eau naturelle pour faire de l'eau potable.
-  les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges, seuils qui barrent le cours d'eau) sont détruits pour **redonner à la rivière un fonctionnement naturel**, ce qui améliore l'eau.

la station d'épuration élimine en moyenne 86% de la pollution domestique



le cycle urbain de l'eau

un habitant consomme en moyenne 150 L/jour

les 2/3 de l'eau potable proviennent des nappes d'eau souterraines

Au total, la qualité des rivières progresse. Ces 4 dernières années, 16% des rivières ont gagné une classe de qualité et les poissons reviennent.

En 3 ans, les jeunes anguilles ont été multipliées par 6 dans l'étang du Vaccarès en Camargue ; une centaine d'aloses ont été à nouveau vues pour la 1^{re} fois en 2013 dans le Gardon (premier affluent aval du Rhône). A Lyon, 17 espèces de poissons ont à nouveau franchi le Rhône grâce à une rivière artificielle créée en 2013 pour contourner le barrage de Jons. Partout la baisse des pollutions profite aux poissons.

50% des rivières ne sont pas encore en bon état à cause des pollutions par les pesticides et des défigurations qu'elles ont subies.



Télécharger l'appli qualité rivière



www.sauvonsleau.fr

le 1^{er} site d'actualités sur l'eau

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE 2-4, allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07 - Tél. : 04 72 71 26 00
www.eaurmc.fr - www.sauvonsleau.fr

ASSAINISSEMENT

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) sera transféré intégralement à la Communauté de Communes Cœur de Savoie à compter du 1^{er} janvier 2016.

L'initiative prise par la commune cette année de regrouper la vidange des fosses sera proposée par Cœur de Savoie.



FORET COMMUNALE

Vente de bois du printemps (parcelle 21) à la SCIERIE DE SAVOIE : 51 163 € T.T.C.

Vente de bois de l'automne (parcelle 25) à la SCIERIE GERBIER de gré à gré : 53 534 € T.T.C.

contributions au fonctionnement de l'O.N.F. :

Taxe à l'hectare : 2 €

Frais de garderie : 10 % sur le produit des ventes

LA MALADIE DU FRENE

Symboliquement le frêne, appelé *Yggdrasil* dans la mythologie celte, est associé à l'arbre de fécondité, de renaissance. **C'est l'arbre de vie. L'arbre du monde.** Ses racines et ses branches



puisent sa force dite éternelle dans les profondeurs de la terre, et très haut dans les nues. Sa vigueur est telle qu'on le dit immortel. Il est incroyablement persévérant et obstiné dans sa volonté de vivre et déploie une grande application à repousser, toujours.

Or les frênes sont mourants. La *chalarose*, maladie cryptogamique d'une souche de champignon asiatique, provenant de Pologne -il ne faut plus chercher à comprendre les logiques de la mondialisation- s'est installé en Savoie en 2012, se répand à grande vitesse (150 km par an) et décime les frênes à une allure plus qu'inquiétante. Les jeunes frênes sont les plus rapides à dépérir, les vieux arbres résistent un peu plus longtemps. Au Danemark, 90 % des frênes ont déjà disparu.

Le frêne occupe une grande place dans notre quotidien, par son omniprésence. Il est disséminé dans presque toutes les forêts, ou installé au milieu des champs. C'est la cinquième essence d'arbre en France, c'est

un peu notre voisin paisible et majestueux à tous, dès qu'on s'éloigne de la ville : il est partout. Le frêne est un arbre immensément important. De tous temps, son bois précieux a eu mille usages ; il est souple, élastique et résistant. De son bois on a fait aussi, nous dit Pierre Leutaghi dans son magnifique et indispensable ouvrage *Le livre des arbres, arbustes et arbrisseaux « des échelles (...) et une foule d'objets tournés, dont des pieds de chaise, des jouets, etc. La menuiserie rustique en a tiré des armoires, des commodes, des coffres. Les ébénistes font des meubles de la plus belle qualité.»* C'est aussi un excellent bois de chauffage. Le frêne a toujours accompagné les hommes, et recèle encore tant de trésors : il nous soigne : feuilles et fruits sont diurétiques, et l'écorce est fébrifuge ; il nourrit le bétail, les chèvres en raffolent particulièrement. Ses graines sont comestibles et un grand nombre de recettes vernaculaires déclinent différentes façons de les déguster...

Imaginer aujourd'hui la disparition de ce compagnon-arbre est très douloureux, comme l'a été celle de l'Orme dans les années 80.

Que faire ? Il semblerait que 2 % des frênes soient résistants à la maladie. Soyez donc attentifs à la santé de ceux-ci, et préservez de la coupe les arbres non atteints qui, peut-être, serviront bientôt à régénérer nos forêts. Prenons, pour une fois, la voie de la médecine chinoise, qui préconise de prévenir plutôt que guérir... et intéressons-nous, peu à peu, à tout ce qui va dans le sens du respect de la Vie, sous toutes ses formes...

Mathilde ANSTETT

ALPAGE DU CHAMPET

Après des années d'abandon, la reconquête de l'alpage du Champet est lancée.

Un éleveur, Michel GIRERD, originaire de Moretel de Mailles(38) s'y est installé du 10 juillet jusqu'à début août avec un cheptel de 700 ovins et 150 caprins, après avoir procédé à un broyage aux abords du chalet.

Pour 2016, la commune s'est inscrite dans une démarche plus ambitieuse via le Plan Pastoral



Territorial (P.P.T.) de l'Espace Belledonne afin de solliciter des subventions à hauteur de 70 % (35 % région, 35% europe).

Parallèlement, la Fédération de Chasse de la Savoie et notre A.C.C.A. locale se sont engagés à participer financièrement (respectivement 3 000 € et 2 000 €).

Une convention pluriannuelle sera conclue avec l'éleveur afin d'inscrire cette démarche dans la durée.

Nota :

- la commune a été sollicitée durant l'été dernier à de nombreuses reprises par des éleveurs du Sud à la recherche d'alpages,
- durant son séjour, le cheptel a subi trois attaques de loups.



Michel GIRERD, son fils et Alain le berger



DECLARATION DES RUCHERS

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont implantées. Une lutte efficace est une lutte collective. Par



ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers.

Qui doit déclarer ? Tous les détenteurs de ruches, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ? Pour 2015, les déclarations sont closes depuis le 31 octobre dernier. Pour 2016, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2016.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par Cerfa N°13995*02 adressé à votre GDS, 40 rue du terraillet, 73190 Saint Baldoph.

Merci pour les abeilles !

DÉCHETTERIES DU SIBRECSA : LE CHIFFONNAGE DÉSORMAIS INTERDIT

Lors du comité syndical du 20 octobre 2015, les élus du SIBRECSA ont approuvé à l'unanimité la modification de l'article 11 du règlement des déchèteries.

Toute action de chiffonnage ou de récupération est désormais interdite dans les cinq déchèteries du syndicat : St Pierre d'Allevard, Le Cheylas, Pontcharra, Francin et Villard-Sallet.



Cette décision s'inscrit dans le prolongement des différentes actions mises en œuvre par le SIBRECSA depuis plusieurs années, pour rénover, mettre aux normes et sécuriser ses déchèteries.

En considérant les incivilités engendrées par les actions de récupération, le préjudice et le surcoût qui en résultent pour le syndicat, il s'est avéré nécessaire d'interdire la récupération, pour tous types de matériaux et de déchets. La récupération dans les véhicules des déposants est également interdite.

Pour plus d'informations ou pour consulter le règlement des déchèteries, rendez-vous sur le site du SIBRECSA : www.sibrecsa.fr

Horaires d'ouverture *18h en hiver, 19h en été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
PONTCHARRA ZI de Pré Brun - Impasse Denis Papin	8h-12h 14h-18h*	14h-18h*	8h-12h 14h-18h*	14h-18h*	8h-12h 14h-18h*	8h-12h	14h-18h*
FRANCIN ZI de Francin - Lieu dit île Besson	14h-18h*	14h-18h*	14h-18h*	8h-12h	14h-18h*	8h-12h	14h-18h*
LE CHEYLAS La Rolande	14h-18h*	8h-12h		8h-12h		8h-12h	14h-18h*
ST PIERRE D'ALLEVARD La Ronzière	8h-12h 14h-18h*		14h-18h*		14h-18h*	8h-12h	14h-18h*
VILLARD-SALLET RD 27A et 925	14h-18h*		14h-18h*		8h-12h 14h-18h*	8h-12h	14h-18h*

INCIVILITE

Réservoir des Boissards



Vitrine affichage église

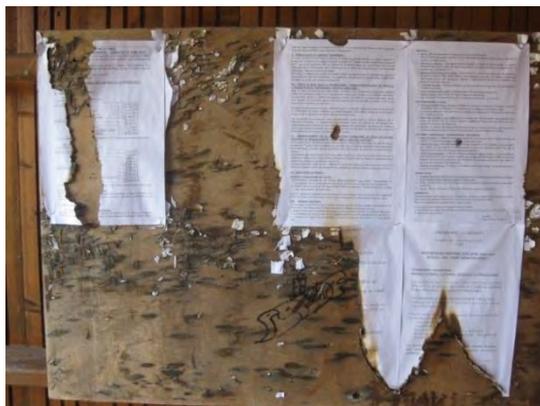


Cimetière : au cours de l'automne, de nombreuses fleurs ont été dérobées ou déplacées...

Dépôts sauvages route



**forestière de
Champenot
Affichage
municipal Les Favières**



**SANS
COMMENTAIRE !!!**

ELAGAGE PROCHE DES LIGNES ELECTRIQUES

L'élague : une action indispensable

Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques

Qui est responsable ?

L'élague est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élague des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas-côtés, fossés)

Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi. : Confier mon élague à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élague.

Des plaquettes d'information sur le sujet sont à votre disposition à la mairie pour expliquer dans les 2 cas les démarches à suivre.

Le saviez-vous ? : Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

L'élague est à la charge d'ERDF.

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élague de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.

Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

Le Bon Conseil : Élaguer régulièrement votre végétation

MEDIAS

PASSAGE A LA TNT

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Etes-vous prêts ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

- **Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?**

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site recevoirlatnt.fr.

- **Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD**



Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

- **Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur**

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

SANTE

LE MOUSTIQUE TIGRE



Après la Tique, je dois vous parler d'un autre monstre, l'Aedes Albopictus (moustique tigre), qui est récemment apparu en Savoie.

J'en ai rencontré un sur la route de l'Huyle cet été. Cette apparition est liée à l'été chaud de 2015.

Ce moustique présente un intérêt particulier car avec son compère Aedes Egpyti, il est porteur de deux virus importants que sont : le Chikungunya et la Dengue.

- le Chikungunya présente un temps d'incubation de un à quinze jours entraînant une poussée de température brutale et élevée avec des douleurs articulaires sévères, migraine, éruptions sur le tronc et les membres (maladie de l'homme courbé). Il n'existe pas de traitement autre que symptomatique. Des cas de transmission locale ont été mis en évidence dans le sud de la France.
- la Dengue, reste exceptionnelle sous nos latitudes. Seuls des cas découverts chez des voyageurs ont été mis en évidence en France pour l'instant. Quatre sérotypes de dengue existent et sont transmis par la famille Aedes. La dengue peut se présenter sous forme d'une fièvre hémorragique grave et potentiellement mortelle. Il n'existe pas de traitement spécifique mais un traitement symptomatique limite la mortalité environ à 1%.

L'absence de traitement oblige donc à se protéger contre le vecteur de ces virus par :

- la réduction des zones humides autour des maisons,
- la suppression des assiettes de pots de fleurs,
- le drainage des marais,
- l'utilisation des produits destinés à repousser les insectes (mais efficacité ???),
- l'utilisation de vêtements couvrants...

Il ne me reste donc qu'à vous dire :
évités les mauvaises rencontres !
Bernard THIABAUD



ANIMATIONS 2015

Cérémonie des Vœux le 10 janvier :

Rassemblant la population, le Conseil Municipal, le personnel communal, notre Député-Présidente Communauté de Communes Cœur de Savoie et les élus des communes voisines.



100 ANS Mme RAFFLE :

Réunis pour un moment convivial : fêter le siècle de Madame Marie-Thérèse RAFFLE.

Madame, vous êtes née le 3 mars 1915 à BRUINO (Italie) dans une fratrie de 7 enfants qui fait le bonheur de vos parents Catherine et Jean-Baptiste.

Vous arrivez en France à l'âge de 11 ans et plus tard, vous travaillez chez un notaire à VOREPPE en qualité de gouvernante.

Vous épousez un militaire, officier de l'Armée de Terre, qui deviendra comptable à la BNP, et vivez de nombreuses années à TOULON avant de vous établir à SIX-FOURS au moment de la retraite.

Votre mari tombera gravement malade et vous l'assisterez courageusement jusqu'au bout.

Vous intégrez une maison de retraite dans le Sud puis rejoignez votre frère, devenu veuf, à LONSEMARD et deviendrez pour quelques années "Tableraine".

Vous quittez LONSEMARD pour le foyer logement, puis la maison de retraite où vous êtes aujourd'hui, entourée de votre jeune frère (notre doyen) et d'un personnel dévoué !

Bon anniversaire, Madame RAFFLE !



94 ans de Mil Mermoz :

Quelques-uns de ses amis ont voulu fêter son anniversaire.

« HI VO BÈ TORJO A POU PRÉ »

(il va bien toujours à peu près !)



Le 2 mai : inauguration des plateformes d'observation astronomique sur la route du Pic de l'Huile, en présence de Bernard MICHON, président de l'Espace Belledonne, Jean-François DUC, conseiller départemental.

Voici le cadre dans lequel vous vous trouvez et où il y a quelques années le Club Astro, le CRABE, a choisi comme terrain d'observation la route du Pic de L'Huile, comme l'ont fait auparavant les Seigneurs de La Chambre, puis Seyssel La Chambre qui occupaient cette position stratégique jusqu'en 1630, date de la destruction du château de l'Huile sur l'ordre de Richelieu.

A cette même période, de l'autre côté des Alpes, Galilée (1564- 1642) développait ses thèses et sa lunette astronomique en se débattant face à l'obscurantisme inquisitorial ; il sera réhabilité près d'un siècle plus tard.

Alors aujourd'hui, vous les adeptes du CRABE, vous êtes un peu les enfants de Galilée, vous nous permettez de nous familiariser avec notre système solaire et ses planètes, dont une des plus remarquables, Saturne et ses anneaux, avec la Voie Lactée, Grande Ours et Petite Ours, Antarès, Cassiopée, et bien d'autres...



Par la transmission de votre savoir, vous nous conduisez sur le chemin de la connaissance et nous faites prendre conscience des notions de l'infini autres que celles qui nous été enseignées : le 8 couché ∞ positif ou négatif où les parallèles se rejoignent.

Merci pour tout ce que vous faites pour la science et le rayonnement de notre commune et je laisse la parole à Claude pour nous dévoiler tous ses projets qui nous mettrons sur les chemins du BIG BANG et peut-être même dans la soupe primordiale de l'univers !



le 13 juin : fête de la musique animée par l'Ecole de Musique de La Rochette sous la baguette de Gilles GHEZZI.

Le programme musical débuté par un chant a cappella de Camille Compostel avant l'entrée en scène de l'ensemble vocal dirigé par Agnès Lachaud et de la classe d'accordéon avec son professeur Raphaël Gachet-Mauroz.

Au final, Paulette Michelland a enchaîné plusieurs chansons a cappella. Jouant des caprices du temps, la musique a prolongé ses gammes sur le parvis de l'église avec Elisabeth Favergeon à l'accordéon, Laurent Escoffier à la guitare et Daniel Foray au piano et au chant.

Mention « excellence » à Léo Seppoloni, benjamin des musiciens !



du 21 juin au 16 août : exposition « Sur le chemin de l'école » avec Françoise Ladoux, Bernadette Lahaye et Nelly Thiabaud



« Le bel été 2015 sur le chemin de l'école.

Oui, ce fut un bien bel été que celui de 2015 sur " le chemin de l'école" à La Table. Ce thème universel cher au coeur de tout être humain, célébré par Jacques Prévert dans l'un de ses poèmes, exprime toutes les aspirations à la connaissance, à la découverte de l'autre, aux savoirs transmis et partagés des enfants et de leurs familles.

La salle de classe du début du XXème siècle, magnifiquement reconstituée, illustre parfaitement ce creuset voulu par les institutions, pour permettre à chaque petit français d'accéder à la "Connaissance". Dans un lieu privilégié, rencontre entre un adulte et des enfants ou plus précisément un Maître ou une Maîtresse et des élèves. A chacun son statut! Et la classe pouvait commencer...Tout au long de l'année, des liens indéfectibles se créaient faits de respect,



d'admiration, de soif d'apprendre, d'attachement ou parfois de rejet!

Ces enfants éparpillés sur "le Chemin de l'Ecole" formeraient bon gré, mal gré, un groupe indissociable dont ils se souviendraient longtemps.

C'est ainsi que l'idée de rassembler des photos de classes fut un stimulant exceptionnel de résurgences d'images tapies au fond des mémoires et ravivées au cours de la visite de l'exposition. Des familles entières sont venues et revenues identifier leurs ancêtres, parents, soeurs, frères, cousins, amis, ou se confronter à leur propre enfance retrouvant avec plaisir camarades, maîtresses ou

maîtres. Et les anecdotes allaient bon train, l'émotion faisant place aux sourires, à la joie de se retrouver, à la nostalgie, aux instants heureux ou malheureux que l'on voudrait retenir ou oublier, qui nous construisent pourtant et nous rendent plus forts.

Sur "Le Chemin de l'école", c'était aussi le lieu de l'imaginaire, des jeux, des échanges, de l'émerveillement, de la poésie et de la liberté. Il fallait certes affronter les éléments naturels: neige, verglas, tempêtes, des rencontres fortuites, la peur parfois... Pourtant c'était aussi les chants d'oiseaux, le glissement de l'eau sur les cailloux, la fuite d'une couleuvre dans les hautes herbes, les grands arbres aux allures majestueuses, fantastiques parfois, changeant au rythme des saisons et dont on ramassait fleurs, fruits ou feuilles pour le Maître.

Le chemin de l'école était un lieu exceptionnel d'apprentissages de la vie, individuels, plus subtils mais fondateurs! Et ce petit monde, la tête pleine d'impressions, d'images et d'émotions se mettait en rang dès que la cloche sonnait. Ces expériences, ces ressentis formeraient un "terreau" donnant accès aux apprentissages et connaissances bien structurés, dispensés par le maître, tout en développant des qualités humaines...

La classe commençait!

Oui, ce bel été à la Table fut un moment inoubliable de belles rencontres, d'échanges chaleureux, de convivialité avec les nombreux visiteurs laissant affleurer leurs souvenirs.

Ils auraient pu eux aussi poser pour une belle et émouvante photo de classes! » B.Lahaye

école du Bourget en Huile en visite



le 16 août : le traditionnel rassemblement de la « vogue » avec un jour de retard !



le 19 septembre : séance mycologique au chalet de Champenet avec Serge Michelland.

Une trentaine de mycologues ont arpenté les forêts acides de la commune de La Table pour une cueillette destinée à la préparation de la 58^{me} exposition mycologique de Montmélian.

Les champignons classés par genre : bolets, russules, lactères, ramères, amanites, polypores, chanterelles,... et critères d'identification, notamment les odeurs : l'anis, la pomme, l'amande amère, le muscat, le chocolat, l'abricot, le tonneau de





vin, la rave, la serpillière mouillée, ont été soigneusement rangés dans des paniers. Cette journée s'est terminée par un repas champêtre très convivial.

le 19 décembre : goûter de Noël



Accueillis par les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, nos Anciens se sont retrouvés pour le traditionnel goûter dans une ambiance festive.

Une exposition de dessins avec pour thème le règne animal a été présentée par Mylène DELPY.

En l'absence de Dédé FORAY, Lionel et Léo ont égayé l'après-midi l'après-midi avec leur(s) accordéon(s) et Aloïs a chanté « Tout va très bien... Madame la Marquise... », l'assistance reprenant en chœur le refrain !

C'était un bel après-midi.

Commémorations :

8 mai



11 novembre



Avec la participation appréciée de nos musiciens locaux, Philippe au clairon et Marie à la clarinette.

VIE ASSOCIATIVE

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

Siège :

Intitulé : ACCA du Champet : Association Communale de Chasse Agréée de La Table

Adresse : Mairie de La Table 73110 La Table

Téléphone : 06 76 41 54 65

Contact MAIL : herve.vichery@hotmail.fr

Bureau :

L'ACCA compte 44 chasseurs.

Le conseil d'administration est composé de neuf membres renouvelables par tiers tous les 2 ans :

Président : Hervé VICHÉRY / Vice-président : Maurice NOVEL CATIN

Trésorier : Bernard THOMAS / Secrétaire : René TISSOT

Attributions plan de chasse pour la saison 2015-2016

12 bracelets chevreuil

17 bracelets cervidés

1 bracelet coq de bruyère

La chasse est autorisée les samedis, dimanches, mercredis et jours fériés. Lorsqu'elle est pratiquée en équipe, elle est placée sous la responsabilité d'un chef, porteur du bracelet.

Dégâts sangliers :

L'ACCA participe au frais occasionnés par les dégâts causés par les sangliers (et bientôt cervidés).

- Indemnisation pour la campagne 2013-2014

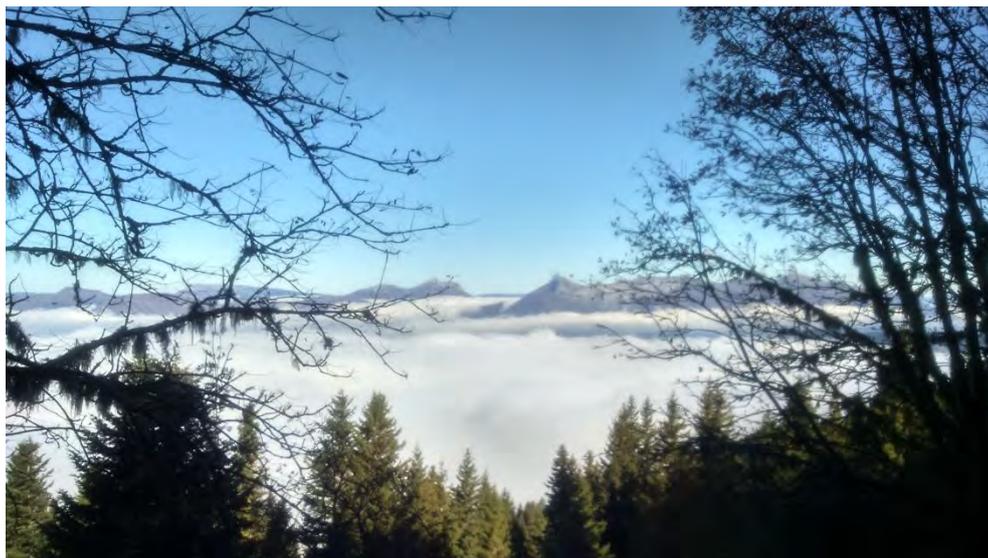
Le choix qui a été adopté par la fédération départementale est celui d'une facture établie sur la base du tableau moyen des cinq dernières années, soit 32 sangliers représentant 800 €uros auxquels s'ajoutent les dégradations sur prairie permanente de 347.56 €uros :

Total : 1147.56 €uros à charge de l'ACCA. pour la saison 2013-2014.

Chasse et Nature :

Quel chasseur n'a pas pris ses jumelles pour observer la faune sauvage dans ce qu'elle a de plus beau : son authenticité.

Cette nature qui nous offre une palette infinie d'images plus différentes et plus fortes les unes que les autres suivant les saisons.



Se lever tôt pour chasser, c'est aussi voir de magnifiques paysages

Partage des espaces et sécurité :

Il est vrai que, nous chasseurs nous approprions cette nature pour des raisons cynégétiques, mais en aucun cas au détriment des autres utilisateurs (randonneurs, ramasseurs de champignons....), dans la mesure où chacun prend conscience des conseils de prudence qui s'imposent.

Mes conseils, aussi modestes soient-ils, seraient dans l'absolu voir tous ces adeptes et amoureux de la nature se vêtir d'un vêtement distinctif et fluorescent (qu'ils ont obligatoirement dans leur véhicule), afin d'être vu pour éviter des drames.

La chasse est une pratique ancestrale qui doit demeurer.

«Il suffit de savoir partager l'espace, si chacun observe les règles élémentaires de prudence.»



Débroussaillage de chemins au Champet

La chasse est un loisir qui exalte la convivialité, invite à la communion avec la nature. L'occasion de prendre un grand bol d'air dominical. « Nous ne sommes pas des viandards ». C'est avant tout l'occasion de se balader, de sortir les chiens, de s'oxygéner.

C'est aussi, le plaisir de se retrouver pour échanger les récits des anecdotes de la journée. Tout cela, fait partie de l'ambiance.



Réalisations à venir :

- La municipalité mettant à notre disposition une partie d'une parcelle de terrain attenante au hangar communal, l'ACCA après délibération à l'assemblée générale y construira dès le printemps prochain, un appentis fermé afin d'y installer une chambre froide, un portique de pesage avec moteur électrique et en fonction de l'espace restant, d'un bureau pour la commission de contrôle.
- Réhabilitation de l'alpage du Champet :
En partenariat avec la municipalité et la Fédération des chasseurs de Savoie, l'ACCA va subventionner une partie des travaux de débroussaillage nécessaires à la reprise pastorale avec des conséquences positives qui se traduiront par une régénération de la flore et des espèces de l'avifaune.

YOGA : Le yoga thaïlandais conjugue la sérénité du bien-vivre tablerain

De septembre à juin, la salle communale accueille pour la troisième année consécutive, le jeudi soir, un cours de yoga thaïlandais animé par Jean-Marie Grollier. Après une carrière professionnelle menée dans les milieux sportifs, Jean-Marie occupe une retraite studieuse entre la France et la Thaïlande où il se rend régulièrement pour parfaire sa formation. Il dispense ses cours à La Table et à La Chapelle-Blanche. Fondé sur des étirements et la respiration, le yoga thaïlandais est accessible à tous. Chaque yogi accomplit les exercices selon ses capacités. La finalité est de détendre toutes les parties de son corps, les unes après les autres. Et d'une saison sur l'autre, souplesse et équilibre gagnent petit à petit la pratique de ses adeptes assidus. Avec la modestie qui le caractérise, Jean-Marie Grollier devient alors « un faiseur de bien-être » en soulageant les maux du quotidien. L'idée des cours de yoga en terres tableraines, est née d'une rencontre à Pontcharra entre Jean-Marie Grollier et Brigitte Mauraz. Avec le précieux relais d'Annick Dautremay, elle s'est traduite par une première séance en plein champ au Nant de La Guire au Villard-de-La-Table, l'adhésion d'un groupe d'amis et une relation de qualité entre élèves et professeur.



D'une municipalité à une autre, le conseil municipal a encouragé cette initiative par un prêt gratuit de la salle. Et les yogis sont sensibles à l'accueil que leur réserve le maire Jean-François Claraz ou Delphine Barbier, la secrétaire de maire notamment l'hiver en préchauffant les locaux. Le cours recueille en moyenne une vingtaine d'inscriptions. Les yogis sont Tablerains de souche ou de cœur. D'autres viennent du Pontet, d'Etable ou de La Rochette. Brigitte Mauraz

Foyer Pour Tous - CRABE

Les adhérents du Club F.P.T. Astro déportent de plus en plus leurs activités sur la commune de La Table, mêlant tour à tour observations, expositions photos, séance de planétarium en invitant les habitants à partager leur passion.

Inaugurées le 2 Mai, les nouvelles plateformes permettent l'accueil du public dans de meilleures conditions (sécurité, stabilité des instruments, espace disponible).

350 personnes ont participé à "La Nuit des Etoiles" , environ 120 ont fréquenté le site lors des " Estivales du Ciel" en Juillet .

A l'abri de la pollution lumineuse de l'environnement, ce site unique en Belledonne est envié des astronomes de la région.

Fiers de la diversité, de la convivialité et du dynamisme de l'équipe dont une dizaine d'adolescents motivés, compétents, passionnés, avides de connaissances, enthousiastes, qui deviendront rapidement les forces vives du club.

A vous retrouver au petit bout de la lorgnette sur la route du Pic de l'Huile ! Claude BAUER



PORTRAIT

Jacky MOUTARD, domicilié à La Table, voue 2 passions, l'une pour la médecine (24 ans, en tant que visiteur médical) et l'autre pour le théâtre, depuis septembre 2013, avec la compagnie « Le Théâtre Sous La Dent » à Crolles.

Après « Tout est bien qui finit bien » de Shakespeare en 2014, « Les Mystères de Paris » d'Eugène Sue et « Le Tournoi de Carignan » en 2015, il travaille actuellement sur le programme 2016 :

- « Théâtre En Liberté » de Victor Hugo avec 2 représentations les 23 et 24 janvier à Allevard et 2 représentations les 30 et 31 janvier à Crolles,
- « Une Femme En T.R.O.P. » de Yves Garric avec une douzaine de représentations fin juin – début juillet 2016 à La Marelle à Crolles. Comédie contemporaine sur la mal bouffe, le gel des terres, les avatars du productivisme....

Venez me voir, venez nous voir et partageons tous ensemble cette passion !!! Vous passerez un agréable moment avec notre compagnie ! Jacky MOUTARD 06.60.65.00.43



THEATRE SOUS LA DENT
Théâtre en liberté
de
Victor Hugo

Mise en scène : *Isabelle Odier*
La Pléiade - Allevard
Salle l'atelier
Samedi 23 janvier - 20h30
Dimanche 24 janvier - 18h

Espace P.Jargot Crolles
Samedi 30 janvier - 20h30
Dimanche 31 janvier - 18h

*Avec la participation
de la chorale
Chœur en Grévois*

Reservations
06 18 49 38 53 / letheatresousladent@gmail.com

Tarifs : plein 10€ // réservations 8€ // réduit 6€
www.theatre-sous-la-dent.net

- La liberté dans l'art, la liberté dans la société, voilà le double but auquel doivent tendre d'un même pas tous les esprits conséquents et logiques... La liberté littéraire est la fille de la liberté politique -

VICTOR HUGO

**Théâtre en liberté c'est aussi la puissance des faibles,
le théâtre des rues et des bois.**

Une pièce en 1 acte et en vers
La Grand Mère
- Je hais les préjugés, ça sent le renfermé -
- Est ce qu'on est Prince ? On est Homme, on est libre -

Une pièce en 1 acte et en prose :
L'intervention
- J'en ai assez de cette Euridyce. Nous avons trop fait son éducation. Elle commence à avoir de l'esprit. Au fond, c'est une rougeur -

L'humain est une mine sans fond.

La chorale - Cœur en Grévois - totalement intégrée à la mise en scène assure la partie musicale. Source de plaisir pour vous couvrir les oreilles et les émotions.

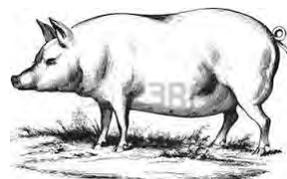
PROGRAMME DE LETÉ EN PLEIN AIR à côté du terrain de foot de Crolles

UNE FEMME EN T.R.O.P. d'Yves Garric. Mise en scène: Philippe Caillet
26-29-30 juin 13-15-16-17-18-19-20 juillet 2016 à 21h00

Renseignements : 06 18 49 38 53

RESERVATIONS : 06.18.49.38.53 / letheatresousladent@gmail.com

TRADITION



Quand on tuait le cochon ! Une tradition !

Pour les nouveaux résidents : une découverte, pour les anciens : des souvenirs.

Voici une coutume d'un autre temps

QUAND ON TUAIT LE COCHON

Tout débutait au printemps ou au cœur de l'été ; en effet, les grosses maisons possédant une truie pouvaient bénéficier d'une portée qui leur permettait de vendre les porcelets dès sevrage ou dans l'été lorsqu'ils atteignaient 50/60 kg. Bien sûr, il conservait le plus beau pour leur propre consommation à venir. D'autres familles, les plus nombreuses, se rendaient à la foire de La Table le 16 août, au lendemain de la vogue pour commencer les tractations avec les négociants de la Combe de Savoie (Morero ou Dominici).

Ces derniers arrivaient de bon matin avec leur camionnette et entamaient des discussions avec les acheteurs qui duraient souvent toute la matinée ; relancé par le vendeur avec son accent inimitable : « allez, un petit cosson pour la foire ».

L'affaire réglée, la bête regagnait sa souille et devenait l'objet de toutes les attentions par le propriétaire : adaptation progressive à la nouvelle nourriture composée essentiellement de pommes de terre, farine de maïs et d'orge, verdure (feuilles de betteraves). Tous les deux jours, il fallait cuire une pleine chaudière car l'animal avait bon appétit ! Il allait être engraisé pendant 4 à 5 mois. A quelques semaines du sacrifice, l'alimentation traditionnelle était améliorée par apport de châtaignes afin de donner une texture et un meilleur goût à la viande. Puis arrive le jour du sacrifice et ses préparatifs. Tout d'abord, trouver et réserver l'homme de l'art qui interviendra dans une période de froid. Dans le pays, il se prénomait : Henri, Ernest, Marcel ... et oeuvrait souvent un samedi après-midi.

Les préparatifs :

- faire gonfler l'auge, nettoyer l'échelle, la chaudière pour l'eau chaude,
- aiguiser les couteaux et la scie,
- préparer les baguettes d'osier pelées, la romaine, les tenailles, la poêle et le seau, la pompe, les chaînes, les tabliers, les torchons, les cordes, la paille, les crochets...

La veille, la bête mise à la diète était prête. Apprêtée par le tueur, les pattes entravées, maintenue par 3 hommes forts, elle serait saignée dans les couinements. La maîtresse de maison récupérait le sang dans une poêle, le versait dans un seau, aussitôt brassé par un aide en y ajoutant un peu de vinaigre. Alentour, les enfants, à bonne distance assistent à ce moment fatidique !

Puis le dernier soupir rendu, la bête était pesée avec la romaine suspendue à une barre maintenue par les épaules de deux costauds puis placée dans l'auge pour être blanchie à l'eau très chaude.

Une fois le crin enlevé à l'aide de vieilles cuillères à soupe et à la chaîne, les ongles retirés, l'animal était placé sur l'échelle installée sur l'auge et arrosé à l'eau froide pour être rasé par le spécialiste. Ensuite, suspendu à une poutre, il était éviscéré, les abats sélectionnés et la tête retirée. Les poumons étaient gonflés par celui qui avait le plus de souffle, frappant le sol du pied pour donner le signal de serrer la ficelle apprêtée. La vessie était gonflée avec une pompe. Ensuite on procédait au partage en deux à la scie ; souvent pour se débarrasser des enfants qui traînaient sous les pieds, ils étaient engagés pour aller chercher auprès de la maîtresse de maison un crayon ou un morceau de charbon de bois afin de tracer la ligne de partage. Sitôt ces opérations effectuées, le boucher d'un jour prélevait les morceaux qui seraient consommés le soir même :

- sur le collier = le pot au feu
- à la gorge = la fricassée
- 1 filet mignon = le rôti.

Après avoir placé les deux moitiés au frais, il fallait nettoyer les boyaux dans le ruisseau voisin, à l'eau glacée après les avoir coupés à 1 mètre environ. C'est là que les baguettes d'osier servaient à les retourner pour les laver minutieusement et les racler.

Chacun des épisodes était ponctué par de bons canons de vin rouge et sucré. Tous ces vétérans y allaient de commentaires variés : « il est bien gras » - « il a une main de lard » - ou « juste ce qu'il faut » ou encore « tu te souviens quand Cafiaud avait tué celui de Léon et qu'il avait foutu le camp quand ils lui avaient vidé l'eau chaude dessus, renversant l'auge et retournant dans la souille » !... Durant ce travail, la maîtresse de maison s'affairait à la préparation du repas, avec l'aide d'une proche, le menu était invariable. Vers 20 h, après le passage du fruitier, les invités arriveraient (famille et amis et parfois un pauvre diable de passage Capsule, Thorin,...)

La table serait dressée avec ce que la maison comptait de plus beau, nappes et serviettes brodées, assiettes de porcelaine et les couverts de la ménagère !

Le repas débutait par le pot au feu, un énorme morceau de lard qui avait gonflé à la cuisson, accompagné de raves, poireaux, pommes de terre, carottes ; chacun se servait une tranche large comme la main ; relevée de cornichons, poivrons, tomates vertes ou petites tiges de maïs macérés dans du vinaigre blanc. Quelques-uns s'avalèrent une assiette de bouillon couverts d'yeux gras !

Puis suivait la fricassée accompagnée de cardons et de céleris (toujours les deux, il fallait penser à ceux qui n'aimaient pas l'un de ces légumes).

Chaque convive y allait de ses histoires, s'invectivant d'un bout à l'autre de la table ; plus les bouteilles se vidaient, plus le verbe était haut !

Certains réclamaient l'eau de vie pour le coup du milieu. Puis arrivait le rôti (le filet mignon) avec une salade, le fromage (tome, beaufort et Saint Marcellin au marc).

Minuit était souvent proche et les enfants luttèrent contre le sommeil, car ils ne voulaient pas perdre une miette de tout ce qui se racontait. Enfin le dessert, plutôt les desserts : la crème au chocolat et les œufs à la neige. Dans certaines familles, on se mettait à faire le boudin alors que la nuit était bien avancée. Et enfin chacun regagnait sa demeure, heureux, serein, repu, le pas un peu lourd mais prêt à revenir le lendemain pour donner un nouveau coup de main pour détailler.

Après cette brève nuit, il fallait tout remettre en ordre et préparer le matériel pour la transformation :

- les saloirs passés à l'ail pour recevoir les côtes, les roulettes, les pieds, les jarrets...
- la machine à faire les « diots » (souvent de marque Peugeot) pour hacher et embôcher.

Ces préparations prenaient bien deux jours et le dernier travail serait la mise en taupine dans l'huile des diots après séchage. La graisse était fondue pour obtenir le sain-doux qui serait utilisé pour les fritures ou en tartine saupoudrée de sel fin, puis on récupérerait les grattons pour les consommer légèrement salés ! Et on ne parlait pas de cholestérol !!!

Voilà comment la réserve de protéines était constituée pour l'année dans chaque famille. Les temps ont bien changé mais est-ce mieux ?

A l'année prochaine !

NOTA : le patois ci-dessous a été écrit phonétiquement, et non comme l'aurait fait Amélie GEX, écrivain savoyard patoisant du 19^e siècle originaire de LA CHAPELLE BLANCHE.

On na tradichon

Pe lou neviau : on na déqueverte, pe lou viu : de seveni.

Vatcha on'a quetema d'on otre tè

KAN ON TOHOVE LE CAÏON

To kemecheve i printè ou a la métia du chotè. Lé grouse méson avan on na coilla ke fachève on na portô. I vedievan de petiou kan i tetovan plu ou die le chotté kan i fachevan on na cinquantena de kilô.

Becheur i gardovan le pe biô de la cobla pe lau. Yen ava d'otre kalovan a la fare de La Tobla, le ledeman de la voga pe quemeche a discuto avoè lou maquignon de la Comba (Morero, Dominici...)

Celouz'itché arvovan de ben ore avoe lo larlingue et le commerce durove tota la mateno avoè lou client. Morero le relancheve : « allez, un petiou caïon pe la fare ».

Kan le kemerce étia fè, la bétia étia amenô diè le boade è i se n'occupovan méfô.

Biè neri avoe de tifeur, de farne de trekeï è d'oerge, vardille de betterove. Tô lou dou jeur, foliève coère on na chodiè ; cè k'il ava ben'apeti. Folieève le boro pedan 4 ou 5 ma. Poé ve la fin, on lui balieève de chotegne pe biè le chanvi, fore on na brava viande !

Poé venive le jor de le borô bô et de tô aprestô. Folieève trovô le sangnû die on momé de fra. Die le paï, i s'appelavan : Henri, Nest, Marcel...et fachevan sè on dessendre apremijô.

- Foliève betô gonvo l'écolard, netteyè l'échela, la chodiè pe l'éga chode.
- Amolô lou quetiô, la ressa.
- Aprestô lou zekô d'avan plemô, le levré, lé z'étenaille, la pella, le ciselin, la pompa, la chéna, lou fedar, torchon, corde, paille, croché – La veuille ou lui balieève pô a mejè, é le betian éta preste a boro bo.

Accapô pe le sangu, la corde pe lé patte, il étia teni pe tra costo et segnô dié lou borrel. La patrena brassove le sang diè la pella é le varsove dié le ciselin pe le brassô avoé on pio de venégre. Alitor, lou z'éfan aguertovan, mé po e flan !

Kan étia chanvi, il le pesovan avoè le levrè abado pé dou costô, poè il le betovan dié l'écolard et l'arrosovan avoé l'éga choda pé le blanchi. Le crâ plemô avoè de coliere à sepe et la chéna, lou gliapon elevô, il le betovan chu l'échela pe l'arroso avoé l'éga frada pe le rasô.

Poé accrochâ a on na potra, il étia voadé et la téta copo. La faro blanche étia conflô pe chô kava onbon sofle ; i tapove avoé le pié kan folieève sarô la ficella. La broca étia conflô avoé on na pompa. Poé partajâ pe le mètè à la ressa, y mandovan lou z'éfan que trenovan dezô lou pié, cri on na broza a la patrene pe markô le mété.

Kant to sè etia fé, folieève copô lou morcho di sepo

- on grou morcho de lard chu le cou

- la frecacha
- le filé mignon

Après ava betô le metia y fré, folieue allô netteyé le betato et lou boé diè le nant glacìa. Copô é tase d'on métre, folieue lé arrevrié avoé lou z'avan et lé rocliô.

Y béiévan de bon canon de roje secrô é chô. Tou y allovan de lou contche : « ilé bé grô, il a on'a man de lard, juste cè ké fô, te te sovin kan cho dandé de Cafio ava touo chô de Léon, k'il étia fotu le camp et vreïllan l'écolar kan il avan bêtô l'ega choda dechu, il étia tornô die le boadé ».

Pédé cho tè, la patrena apprestove le banqué, torjô la méma chousa. Vé lé ouit ôre, kan le fruitié étia passô, lou z'invitô arvovan (fameglie, vesin é de kou ke ia on pour diôble ke passove Capsule, Thorin,...). La tobla étia bella, nappe, sarviette marquô, brov zachette et lou kevert de la boita !

Le repô kemechéve avoé le grou morcho de lar kava conflô kan coégéve avoé de rove, pô, tifeur, passenaille ; y prenivan on bon boccon avoé de cornichon, pavron, tomate varde ou petiou trekeï diè de venègre blanc.

Ye n'ava k'avalovan on'achette de belion biè grô ! Poé venive la frecacha avoé lou cardon et céleri (torjô lou dou, foliève pessô à celou k'omovan po yon de lou dou).

Chôcon y allove de sou contche, il avan bon groè, mu lou canon se voadovan, mu le groè allove ! Yé nava ke volievan la gotta pe for mu dessèdre tô cho grô.

Poé arrevove le rôti avoé la salade, la teuma, beaufort ou Saint Marcellin y mar. A minoué, lou z'éfan avan soen mè il ecutovan tô sé ké se diève, y voliévan rié perdre.

Poé pe chanvi, la créma y chocolô et lou zoua à la na.

Kan yava kô on piô de keurage, il atakovan à for lou bedin.

Poé y sé tornovan, conté, biè garni, le pô leur, mé prest a reveni le lendeman baglié on kou de man pe détaillé.

Apré on na petiouta noé, foliéve to arebetô é n'ordre et apprestôle sinfrusquin de transformachon :

- le tepene passô à l'ail pe betô lé coute, lé roulette, lou pié, lou jarré dié la groussa sô.
- la machina à for lou diot (sovè on na Peugeot) pe chaplo et élôché

Tô sé prénieue bé dou jor et le darnié trava étia de bêtô lou diô sé diè l'ouille. Le grô étia bêtô à fondre pe la gressa blanche pe for coere à la pella ou creci è côque avoé de sô. Et poé de megévan avoe lé gregne torjô avoe de sô.

Et y'ava pô de colestérol !!! Vatia kemè fachevan la reserva de viande pe la campagna dié tote le mézon !

Lou tè on bè chanja, mé étou mu ? E dinse, é pué a l'an ke vin !

CALENDRIER PREVISIONNEL DES ACTIVITES 2016

- **mars** : remise officielle de la première carte d'électeur aux jeunes recensés par l'INSEE.
- **8 mai** : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale,
- **deuxième trimestre** : journée de l'environnement ?
- **juin** : fête de la musique à l'église,
- **fin juin à courant juillet** : exposition estivale dans l'église ?
répertoire de chansons françaises ?
- **août** : estivales du Ciel et nuit des Etoiles en liaison avec le C.R.A.B.E. ,
- **14 ou 21 août** : apéritif de la vogue – animation ???,
- **automne** : veillées en Belledonne ???
exposition mycologique avec le club Montméliannais ???
- **11 novembre** : commémoration de la fin de 1^{ère} guerre mondiale,
- **12 décembre** : goûter de Noël des Anciens.



Les œufs à la neige de Marcelle !



Oeufs à la neige

Voici la recette

Ingrédients pour six personnes

6 œufs

$\frac{1}{2}$ litre de lait

150 g sucre semoule

parfum au choix (citrons, vanille etc...)

Séparer les blancs et des jaunes

monter les blancs en neige très fermes, leur incorporer 50 g de sucre semoule.

Faire pocher l'ensemble mélangé dans de l'eau frémissante (par cuillerée) les tourner, faire égoutter immédiatement.

Crème anglaise

Porter le lait sucré à ébullition

mélanger les jaunes jusqu'à blanchiment

verser dans le lait remuer, rapidement

le mélange doit épaissir sans bouillir.

Décorer avec des pralines pilées, caramel

Bon appétit

Bon appétit !!!!

INFOS PRATIQUES

PASSEPORT :

Les passeports biométriques sont réalisés dans les mairies équipées d'une station biométrique depuis le 14 mai 2009, soit 14 mairies en Savoie, dont les plus proches sont Montmélian et Saint Pierre d'Albigny. Pour toute demande, il faut prendre rendez-vous.

Mairie de Montmélian : 04.79.84.07.31

Mairie de Saint-Pierre d'Albigny : 04.79.28.50.23 / Mairie d'Allevard : 04.76.97.50.24

CARTE D'IDENTITE :

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Cette mesure est applicable aux nouvelles cartes fabriquées à partir du 1er janvier 2014, mais également aux cartes sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation de la durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés. En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

Le renouvellement si celle-ci est périmée, est gratuit. En cas de perte ou de vol, le renouvellement est de 25 € (en timbres fiscaux).

Documents à fournir :

- Acte de naissance de – de 3 mois
- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile de – 3 mois
- livret de famille pour les mineurs

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les demandes d'inscriptions sont effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre pour une inscription effective l'année suivante.

Se munir d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité.

Coordonnées de la Mairie de La Table Tél. : 04 79 65 00 00 Fax : 04 79 65 09 38 Messagerie : commune.latable@orange.fr Coordonnées du maire : 06 14.03.01.63	Horaires d'ouverture de la Mairie de La Table au public – permanence des élus : <u>Mardi</u> : de 14h à 17h <u>Jeudi</u> : de 15h à 18h <u>Vendredi</u> : de 9 h à 12h.
Tarif de location de la salle des fêtes Pour les habitants de la commune : 100 € (été) et 120 € (hiver) Pour les non-résidents : 150 € (été) et 170 € (hiver) Une caution de 350 € est demandée lors de la location de la salle.	Horaires de la déchetterie de Villard-Sallet <u>Fermée jusqu'à début mars 2015 pour travaux</u> En hiver : le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h Et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. En été : le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 19h Et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.
Secrétariats parlementaires <u>Mme Béatrice SANTAIS</u> Immeuble « Le Catinat », place Albert Serraz, 73800 MONTMELIAN Tél. : 04 79 84 36 27 Fax : 04 79 84 36 28 <u>Mr Jean-Pierre VIAL</u> 47 avenue de Lyon, 73000 CHAMBERY, <u>Mr Michel BOUVARD</u> B.P. 1802, hôtel du Département, 73018 CHAMBERY	Coordonnées de la Communauté de Communes Cœur Place Albert Serraz – B.P. 40020 – 73 802 MONTMELIAN Tél. : 04 79 84 36 27 Fax : 04 79 84 36 28 MAIL : cc.valgelon.larochette@wanadoo.fr Conseillers Départementaux Jean-François DUC / Jacqueline TALLIN B.P. 1802, hôtel du Département, 73018 CHAMBERY
15 SAMU 17 GENDARMERIE 18 POMPIERS	112 NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL 3939 ALLO SERVICE PUBLIC

